



magazine

| DANS CETTE ÉDITION

Droits de l'enfant

**Les enfants ont
des vœux**

Page 2

**Parce que les
enfants sont des
êtres humains
particulièrement
vulnérables**

Page 4

Thème central

**Connaissez-vous
tous les droits de
l'enfant?**

Page 12

Du Village d'enfants

**Des enfants
s'engagent pour
leurs droits**

Page 14

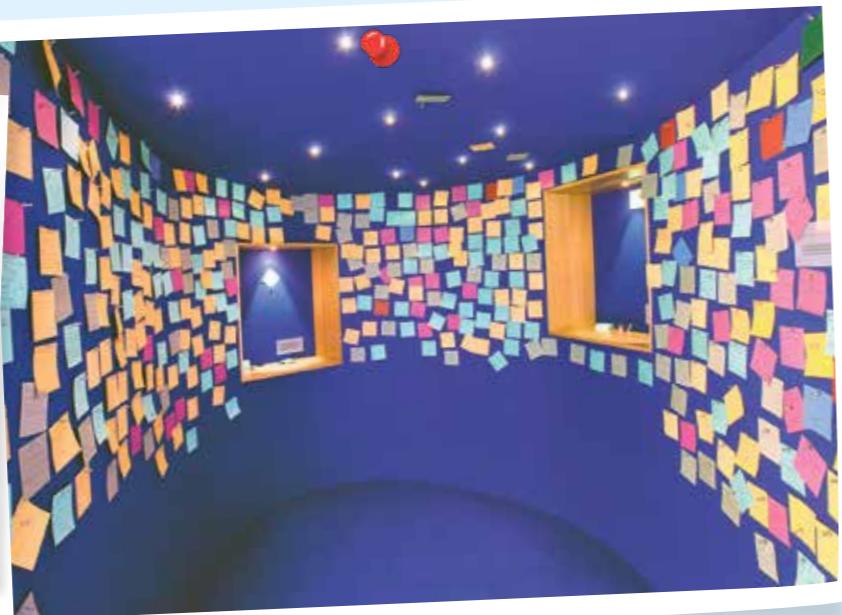
Soutenez notre travail en
faveur des enfants et des
adolescents par l'achat
de cartes de Noël.

Un grand
merci d'avance!

Fais un voeu!

«... que tous les enfants aient assez à manger et puissent aller à l'école.» Ce souhait exprimé par le jeune Dominique, 10 ans, est exposé au Centre d'information du Village d'enfants Pestalozzi avec les vœux d'autres enfants. Dans notre «salle des vœux», des enfants et des adultes peuvent dire ce qu'ils espèrent personnellement pour les enfants du monde. La plupart des vœux reflètent également les enjeux des droits de l'enfant.

*Nous avons traduit en français les vœux originaux en allemand.



Je voudrais que tous les enfants du monde reçoivent de l'aide et je voudrais que tous les droits de l'enfant soient respectés.

Karin

Je voudrais que tous les gens se sentent concernés, qu'ils ne détournent pas le regard mais interviennent.

Adriana

Je voudrais que tous les enfants et les adultes aient des droits.

JE VOUDRAIS QU'IL Y AIT ASSEZ À MANGER.
JOANNA

Je voudrais qu'on respecte mieux les droits de l'enfant, qu'il y ait moins de guerres, moins de malades et moins de pauvreté.

Alina

Je voudrais que l'éducation scolaire soit garantie pour tous.

Je voudrais qu'il n'y ait plus de guerres.

FABIO

Je voudrais qu'il n'y ait plus de guerres parce qu'elles causent beaucoup de morts.

Sérine

de voudrais que dans le monde et que tout le monde ait assez à manger et une bonne formation de base.

JE VOUDRAIS QU'ON VIVE EN PAIX.

DENIS

Je souhaite à tout le monde de bons amis.

de voudrais que tous les enfants reçoivent à manger et puissent aller à l'école.

Dominik

Je voudrais que tous les enfants du monde aient le même droit à l'éducation et une formation.

PLUS DE GUERRES,
S'IL VOUS PLAÎT!

JE VOUDRAIS LA PAIX DANS LE MONDE.

SIIDAR

Je voudrais qu'il n'y ait plus de guerres et que chacun ait un nom.

MARIELLE



Parce que les enfants sont des êtres humains particulièrement vulnérables

Christian Posse

Soixante-cinq ans se sont écoulés entre les premiers mouvements en faveur des droits de l'enfant et l'adoption le 20 novembre 1989 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. À l'exception des États-Unis, tous les états membres de l'ONU l'ont aujourd'hui ratifiée.



Des enfants de divers pays d'Europe et de Suisse participent à un atelier sur les droits de l'enfant au Village d'enfants à Trogen.

Cette Convention de l'ONU constitue une base importante pour que tous les enfants du monde bénéficient des mêmes droits. Les 54 articles au total s'appliquent universellement à tous les êtres humains de moins de 18 ans. Quatre principes ont un caractère fondamental pour l'ensemble des droits énoncés: la non-discrimination, l'intérêt de l'enfant, le droit d'opinion et de

participation ainsi que le droit à la vie, à la survie et au développement optimal.

Le triangle enfant-parents-état

L'application des droits de l'enfant s'effectue dans une interaction entre état, parents et enfants. Les parents ont le droit et l'obligation de protéger, de soutenir et de guider leurs enfants. L'état doit quant à lui créer les conditions

nécessaires pour assister les parents dans leur rôle et intervenir si ceux-ci ne peuvent l'exercer.

Les pays signataires ont des obligations en matière de mise en œuvre et doivent périodiquement rapporter les progrès au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. À titre complémentaire, des organisations non gou-

vernementales ont rédigé des rapports dits «alternatifs» qui soumettent ceux du gouvernement à un examen critique. En Suisse, c'est le Réseau suisse des droits de l'enfant qui analyse l'action de la Confédération. La Fondation Village d'enfants Pestalozzi fait partie des membres fondateurs et siège au comité depuis novembre 2003.

Éducation aux droits de l'enfant sur plusieurs niveaux

Les projets de la Fondation Village d'enfants Pestalozzi se réfèrent aux conventions relatives aux droits de l'enfant. Leur but est toujours d'offrir aux enfants l'accès à une éducation scolaire pertinente et conforme à leurs besoins. Dans cette perspective, la participation des enfants représente un aspect particulièrement important, parce qu'elle leur permet de se forger une opinion et de la formuler en vue d'exercer un rôle actif au sein de la société.

Dans les douze pays d'intervention de la Fondation en Europe du Sud-Est, Afrique de l'Est, Asie du Sud-Est et Amérique centrale, les projets visent à intégrer l'éducation aux droits de l'enfant dans les programmes scolaires et à ancrer des activités extrascolaires. En dehors des écoles, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi soutient des réseaux d'enfants et d'adolescents, des événements thématiques et la mise en place d'instruments tels que des services de médiation pour les enfants ou des conseils d'étudiants. Afin de donner durablement davantage de poids au thème des droits de l'enfant, des enseignants, des directeurs d'école, des parents ainsi que les communautés locales sont aussi explicitement impliqués.

Dans le cadre des projets qui se déroulent au Village d'enfants à Trogen, l'éducation aux droits de l'enfant s'ar-

ticule autour de trois piliers. Les enfants et les adolescents apprennent à connaître leurs droits, ils sont impliqués dans un processus pédagogique qui respecte les droits de l'enfant et ont également la possibilité de faire valoir leurs attentes. Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Des élèves d'écoles suisses participent, avec des adolescents venus de l'étranger, à des ateliers dédiés aux droits de l'enfant en élaborant eux-mêmes les règles de leur cohabitation. Les méthodes et approches pédagogiques placent toujours les besoins de l'enfant au centre. Elles encouragent la participation active et permettent d'expérimenter les droits de l'enfant. Au cours des ateliers, les enfants élaborent déjà des plans de mesures en vue de transmettre ensuite les acquis dans leur environnement personnel. Les projets radio-phoniques sont symptomatiques de l'approche thématique centrée sur les droits de l'enfant: ils permettent aux

Les droits de l'enfant dans le monde

Si l'on s'intéresse à ce qui se passe au-delà de nos frontières, l'indice des droits de l'enfant (www.kidsrightsindex.org) fournit une première impression de la situation mondiale en matière d'application des droits de l'enfant. Qui se serait attendu à trouver la Grande-Bretagne au dixième rang avant la fin, entourée de pays comme la Sierra Leone, l'Afghanistan, le Tchad, la Guinée équatoriale ou l'Érythrée? Le système d'évaluation apporte de premiers éléments de réponse: l'indice prend en considération la mise en application des droits de l'enfant ainsi que les moyens dont le pays dispose dans les faits pour garantir la totalité des droits.



Chères lectrices, chers lecteurs

L'année prochaine, nous pourrons commémorer les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Passablement de choses ont en effet changé ces dernières années pour les enfants et les adolescents. Le fait que les enfants soient désormais considérés comme des sujets autonomes au sens juridique est l'un des plus grands progrès. La responsabilité de l'application de la Convention incombe prioritairement aux pays signataires. La société civile a toutefois elle aussi un rôle important à jouer, en intervenant dans l'application et le respect des droits de l'enfant.

Depuis que la Suisse a ratifié l'accord en 1997, elle doit régulièrement rendre compte au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies de la manière dont les droits de l'enfant sont mis en œuvre. En 2015, l'ONU a relevé plus de 100 manquements de la Suisse. En tant que partie intégrante de la société civile, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi contribue à l'application des droits de l'enfant et à les faire mieux connaître.

Lors de la conférence nationale des enfants les enfants ont l'occasion d'en débattre eux-mêmes. Dans le cadre de nos projets thématiques et d'échange, les enfants et les adolescents abordent des sujets tels que la discrimination et la solidarité au sein de notre société. Quant à nos projets à l'étranger, leur but est d'améliorer l'égalité des chances par la qualité de l'éducation, notamment pour les enfants de minorités ethniques.

Il reste beaucoup à faire pour garantir et protéger les droits humains en général et ceux des enfants plus particulièrement. Ne nous reposons pas sur les acquis. Repensons à la génération de nos fondateurs et agissons comme Walter Robert Corti, Elisabeth Rotten ou Arthur Bill l'avaient fait!

Simone Hilber, Collaboratrice en charge des Droits de l'enfant



DROITS DE L'ENFANT



Au cours des ateliers, les enfants élaborent déjà des plans de mesures en vue de transmettre ensuite les acquis dans leur environnement personnel.

enfants et adolescents d'exprimer leur opinion et de prendre la parole sur un sujet qui les préoccupe. Les enfants peuvent ainsi s'engager pour leurs droits de manière active et autodéterminée.

En tête du classement en 2018, on trouve la Norvège, l'Islande et le Portugal. Suivent du quatrième au dixième rang l'Espagne, la Suisse, la Hollande, la Finlande, l'Allemagne, la France et la Slovénie. Ce classement ne doit toutefois pas faire oublier que tous les pays ont encore des retards à combler. En ce qui concerne la Suisse, les recommandations portent par exemple sur une meilleure harmonisation des lois à la Convention de l'ONU. Le Réseau suisse des droits de l'enfant souhaiterait également la conception d'une stratégie politique nationale sur les droits de l'enfant ainsi qu'une amélioration urgente du sys-

tème de collecte de données. L'année prochaine, la Convention relative aux droits de l'enfant existera depuis trente ans; si les choses ont avancé lentement mais sûrement, il reste néanmoins beaucoup à faire. La procédure de rapports est réactivée

Liens sur le thème

- Tout sur les droits de l'enfant en Suisse: www.netzwerk-kinderrechte.ch
- Rapport de la Confédération: www.bsv.admin.ch
- Vue d'ensemble de la situation des droits de l'enfant dans le monde: www.kidsrightsindex.org
- Infographie de la Convention relative aux droits de l'enfant et beaucoup d'autres informations: www.kinderschutz.ch

«La Fondation est d'avis qu'il est important que les enfants apprennent à se forger leur propre opinion afin de prendre une part active à la vie de la Société.»

et la question qui se pose est de savoir comment la situation a évolué sur le plan des droits de l'enfant depuis 2015. En Suisse, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi peut fournir des informations sur l'éducation aux droits de l'enfant. Dans ce contexte, elle permet aux enfants de faire entendre leur voix en contribuant à la rédaction du rapport.

Nos cartes de Noël pour vous



Chères donatrices, chers donateurs

La période de Noël est à nos portes. C'est donc de nouveau le moment de présenter nos meilleurs vœux à la famille et aux amis. Exprimez vos vœux de fin d'année sur des cartes du Village d'enfants Pestalozzi et soutenez notre travail par la même occasion.

Nous vous en remercions chaleureusement!

Ensembles de cartes



A Appenzell en hiver



- N° de commande 50.11.016
- Format: 210 × 148 mm (A5)



- 3 cartes avec enveloppes
- CHF 12.90**



E Jouer au Village d'enfants

- N° de commande 50.15.004
- Format: 210 × 148 mm (A5)



- 3 cartes avec enveloppes
- CHF 12.90**



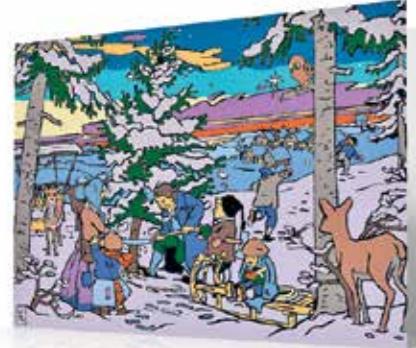
B Ambiance de Noël une nuit d'hiver



- N° de commande 50.16.008
- Format: 210 × 148 mm (A5)



- 3 cartes avec enveloppes
- CHF 12.90**



C La fête de Noël du Village d'enfants



- N° de commande 50.16.004
- Format: 210 × 148 mm (A5)



- 3 cartes avec enveloppes
- CHF 12.90**



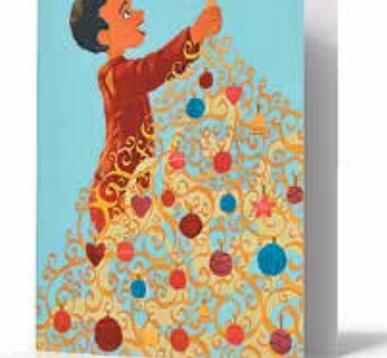
finition de
qualité supérieure
avec gaufrage
à la feuille
d'or



F Jouer au Village d'enfants



- N° de commande 50.17.004
- Format: 210 × 148 mm (A5)



- 3 cartes avec enveloppes
- CHF 12.90**



- N° de commande 50.15.004
- Format: 210 × 148 mm (A5)



G Calendrier de table 2019



- N° de commande 68.18.002
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)



- N° de commande 69.16.001
- Format: 148 × 210 mm (A5)





Produits 2018

Autres produits sur
www.pestalozzi.ch/shop
(en allemand)

| THÈME CENTRAL



G Calendrier de table 2019

Chacun des feuillets du calendrier dévoile un aspect de notre travail – en Suisse, au Village d'enfants Pestalozzi qui constitue le cœur de la Fondation, ainsi que dans douze pays aux quatre coins du globe. Chaque feuillett est aussi une carte postale. Profitez-en pour envoyer des vœux et faire plaisir à vos connaissances.

- N° de commande 68.18.002
- Format: 115 x 210 mm
- CHF 14.90**

H Sac à dos «formation»

Ce sac à dos «formation» symbolise les connaissances et compétences acquises. Réalisé dans un coton bio de qualité supérieure, il est produit dans un contexte équitable. Pour l'école, les loisirs ou comme cadeau sympathique, ce sac à dos remplira toujours fidèlement ses offices.

- N° de commande 69.16.001
- Format 37 x 47 cm (largeur x hauteur)
- 100% en coton bio
(Control Union certified cotton)
- Volume: 13 litres
- Couleur: naturel
- CHF 19.90**



Vos coordonnées

Civilité

Nom

Prénom

Rue, n°

NPA/localité

Date de naissance

Téléphone

E-mail

Date/Signature

Par courrier à

Fondation Village d'enfants Pestalozzi

Vente de produits

Kinderdorfstrasse 20

CH-9043 Trogen

Téléphone 071 343 73 29

shop@pestalozzi.ch

www.pestalozzi.ch/shop

Nous vous remercions chaleureusement de remplir et de nous retourner ce talon de commande. Vous pouvez également commander vos cartes de Noël en ligne ou par téléphone.

«Des droits qui garantissent notre protection»

Christian Posse

Wendy grandit à Tegucigalpa, la capitale du Honduras. Par le biais d'une organisation partenaire de la Fondation Village d'enfants Pestalozzi, elle fut amenée à se pencher sur les droits de l'enfant – une rencontre qui l'a finalement conduite en Suisse.



Wendy s'engage au Honduras pour les enfants et leurs droits.

Caux, au-dessus du lac Léman: à fin juillet, 162 enfants venus du monde entier au Forum international Children as Actors for Transforming (CATS) ont débattu des moyens d'empêcher la violence à l'égard d'enfants. Wendy est fière d'avoir pu participer en tant que seule représentante du Honduras. «C'était incroyablement enrichissant de pouvoir échanger des expériences avec des personnes de différents pays, classes sociales et horizons culturels.»

Forte d'un nouvel élan, la jeune fille de 17 ans est ensuite rentrée dans son

pays bien décidée à s'intéresser encore plus intensément à l'avenir aux moyens d'améliorer la coopération entre adultes et enfants. Elle pense qu'en réalité, les adultes seraient capables de reconnaître le potentiel des enfants. «Mais si les adultes prennent toutes les décisions, c'est difficile.» Wendy est convaincue qu'une meilleure connaissance des droits de l'enfant pourrait aider. «Ce sont des droits qui garantissent notre protection. Si tous les enfants étaient conscients de leurs droits, ils ne seraient pas autant exposés à la violence qu'ils le sont aujourd'hui.»

La Honduriene sait qu'en matière de droits de l'enfant, son pays a encore des retards à combler. Selon elle, les adultes devraient surtout changer leurs schémas. «Ils doivent faire davantage confiance aux compétences des enfants qui connaissent parfaitement leur propre réalité. Les enfants ont des idées qu'ils pourraient réaliser avec le soutien des adultes.»

Droits de l'enfant

Depuis 1989, des droits ont été définis spécifiquement afin de protéger les enfants. Ils s'appliquent également à la Suisse, mais ne sont pas toujours respectés, souvent parce que les parents ou des enseignants ne les connaissent pas réellement. Et vous, connaissez-vous tous les droits de l'enfant?

Article 1
Chaque être humain de moins de 18 ans dispose de ces droits.

Article 2
Aucun enfant ne doit être discriminé en raison de Son sexe, de ses origines ou de sa religion.



Article 3
Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des parents ou d'institutions publiques, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération primordiale.

Article 4
Les États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant s'engagent à respecter les droits énoncés et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction.

Article 5
Il incombe aux parents ou aux tuteurs de l'enfant de lui inculquer ses droits de manière appropriée et de l'aider à les exercer.



Article 10
Si l'enfant et ses parents ne vivent pas dans le même pays, les États parties doivent veiller aux fins de réunification familiale.

Article 11
Les enfants ne doivent pas être retenus à l'étranger contre leur gré.

Article 12
L'enfant a la capacité de se forger sa propre opinion et le droit d'être entendu dans toute procédure judiciaire.

Article 13
L'enfant qui est capable de discernement a le droit d'exprimer librement son opinion.

Article 14
Chaque enfant a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.



Article 15
Les enfants disposent de la liberté de réunion pacifique.

Article 19
Chaque enfant doit être protégé contre toute forme de violence physique ou mentale, de mauvais traitements ou de négligence.

Article 20
Tout enfant qui est privé de son milieu familial a droit à une protection et une aide spéciales de l'État.

Article 21
Un enfant ne peut être adopté que si son intérêt supérieur en est la considération primordiale.

Article 22
Les enfants réfugiés ont droit à une protection et une assistance particulières. Si des enfants non accompagnés sont en situation de réfugié, ils ont droit à une assistance publique pour rejoindre leur famille.



Article 23
Les enfants handicapés ont le droit de bénéficier de soins spéciaux et de soutien afin qu'ils puissent mener une vie pleine et décente et participer activement à la vie de la collectivité.

Article 24
Les enfants ont droit à l'assistance médicale et aux soins de santé nécessaires, à l'eau potable et à la fourniture d'aliments nutritifs, à un environnement sûr et à être protégés contre des pratiques traditionnelles préjudiciables à leur santé.

Article 25
Les enfants ayant dû être placés ont droit à un examen périodique de toute circonstance relative à leur placement.

Article 26
Tout enfant a le droit de bénéficier de la sécurité sociale.

Article 27
Tout enfant a droit à un niveau de vie suffisant. Si les parents ne peuvent y subvenir, les États parties doivent assurer une assistance matérielle, principalement la nourriture, les vêtements et un logement.

Article 28
Chaque enfant a droit à une éducation scolaire de qualité. L'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous.



Article 29
Chaque enfant a droit à une éducation favorisant le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, et lui inculquant l'aptitude à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres êtres humains et leurs droits.

Article 30
Chaque enfant a droit à sa propre vie culturelle, de pratiquer sa propre religion et d'employer sa propre langue.



Article 31
L'enfant a droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu ainsi qu'à des activités créatives et artistiques.

Article 32
Les États parties fixent un âge minimum d'admission à l'emploi. Ils prévoient des conditions d'emploi qui ne doivent pas nuire à la santé de l'enfant.



Article 33
Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour protéger les enfants contre l'usage illicite de stupéfiants et leur trafic.

Article 34
Chaque enfant a le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle.

Article 35
Les enfants doivent être protégés pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants.

Article 36
Chaque enfant a le droit d'être protégé contre toutes autres formes d'exploitation.

Article 37
Nul enfant ne peut être soumis à la torture, condamné à la peine capitale ni à l'emprisonnement à vie.

Article 38
Chaque enfant a le droit d'être protégé en cas de conflit armé.

Article 39
Tout enfant victime de sévices, de négligence ou d'exploitation doit bénéficier d'une protection publique.

Article 40
Tout enfant a droit à une assistance juridique et à un traitement judiciaire équitable.



| DU VILLAGE D'ENFANTS

Les mêmes droits pour tous

Veronica Gmünder

La troisième édition de la conférence nationale des enfants se déroulera du 15 au 18 novembre au Village d'enfants Pestalozzi. 40 enfants de Suisse alémanique et de la Principauté du Liechtenstein se réuniront à Trogen pour débattre de leurs droits. Les enfants de 10 à 13 ans aborderont des thèmes tels que la participation, les discriminations et les violations des droits de l'enfant.

Avoir la possibilité de participer aux décisions du monde politique, des autorités ou des parents qui comptent pour leur vie quotidienne ne va pas de soi pour de nombreux enfants. Généralement, les parents ou les enseignants décident de ce qui est bon pour l'enfant, qui doit l'accepter. Cela agace Hannah de Berne: «Nous voulons participer aux décisions et être consultés lorsque la Suisse vote sur des sujets qui influencent notre vie quotidienne.» Son amie Rayya ajoute: «Et nous voulons que les droits de l'enfant fassent partie des programmes scolaires.»

Des enfants au secours d'autres enfants

Cette insatisfaction a incité ces dernières années quelque 120 enfants à participer à la conférence des enfants pour mieux connaître leurs droits et

s'engager en conséquence. A l'issue des conférences, les garçons et les filles produisent des reportages radio-phoniques au studio d'enregistrement du Village d'enfants. Dans ces reportages, ils expliquent ce qu'ils ont appris sur les droits de l'enfant: «Il est important que chaque enfant soit traité sur un pied d'égalité, même s'il est handicapé ou a une autre couleur de peau. Chaque enfant a la même valeur», relevait par exemple Nevio de Bâle.

Une experte des droits humains informe

Stefanie Rinaldi est une experte reconnue en matière de droits humains. Elle assure des formations continues dans ce domaine depuis dix ans et sait qu'il reste encore beaucoup à faire: selon elle, des droits humains sont bafoués quotidiennement en Suisse.



Stefanie, quels sont les droits humains fondamentaux?

Je n'ai pas envie de les diviser en catégories; les droits humains sont inaliénables et complémentaires. L'être humain ne peut se développer librement et vivre dignement que si tous les droits humains sont respectés. Certains d'entre eux ont néanmoins un caractère absolu et n'admettent aucune restriction. Je pourrais par exemple citer les principes d'interdiction de la torture et de non-discrimination.

Pourquoi est-il important que chaque individu connaisse ses droits?

Ce n'est que si je connais mes droits que je peux les respecter et les imposer.

A quelle fréquence des droits humains sont-ils violés en Suisse?

Il est impossible de répondre à cette question par un chiffre, même si les cas sont quotidiens, même en Suisse. Que l'on pense par exemple au racisme et aux expulsions forcées. Des entreprises établies en Suisse permettent

des violations des droits de l'homme en exportant par exemple du matériel de guerre ou en s'approvisionnant auprès de fournisseurs qui ne respectent pas les droits humains.

Pourquoi existe-t-il des droits de l'enfant spécifiques, puisqu'il y a déjà les droits humains?

Les enfants ont un contexte de vie particulier et sont parfois vulnérables. Les droits de l'enfant concrétisent spécifiquement les droits de l'homme pour eux, afin de tenir compte de ces particularités. C'est ainsi qu'en Suisse, les enfants n'ont pas le droit de vote; le droit de participation leur garantit toutefois un droit d'intervention dans les décisions qui les concernent personnellement et la possibilité de se faire entendre.

Comment les enfants peuvent-ils s'informer de leurs droits?

Les droits de l'enfant devraient faire partie intégrante de notre système éducatif. Si des enfants souhaitent s'informer eux-mêmes, ils peuvent s'adresser à l'association Lobby suisse de l'enfant.

Et comment les enfants du pays peuvent-ils s'engager pour leurs droits?

Dans leur environnement quotidien, les enfants peuvent revendiquer leurs droits et se plaindre s'ils ont l'impression que ceux-ci ne sont pas respectés. Si un enfant a besoin de soutien, il peut se tourner vers une institution spécialisée comme l'association Kinderanwaltschaft Schweiz ou le service de médiation pour les droits de l'enfant.

La population suisse vit dans d'excellentes conditions. A quel point est-elle sensibilisée aux droits humains?

Dans la vie de tous les jours, la notion de droits humains est connue et largement établie. En revanche, il y a sou-



Stefanie Rinaldi, experte des droits humains

«Les droits humains protègent chacune et chacun d'entre nous et nous devrions veiller à ne pas affaiblir la protection des droits de l'homme.»

vent des malentendus lorsqu'il s'agit de la définition précise. C'est ainsi que les droits humains sont souvent considérés comme le dernier recours lorsqu'une personne subit une injustice, même s'il ne s'agit pas d'une violation effective des droits humains. Le deuxième malentendu vient du fait que l'on pense que les droits humains ne sont là que pour protéger les autres: les étrangers, les criminels, les terroristes. En réalité, les droits humains protègent chacune et chacun d'entre nous et nous devrions veiller à ne pas affaiblir la protection des droits de l'homme.

Cet entretien était mené par Veronica Gmünder.

| AGENDA

Programmes à l'extérieur du Village d'enfants

Marché de l'Avent à Trogen

Venez découvrir notre stand au Marché de l'Avent à Trogen. Nous nous réjouissons de vous accueillir! 8 décembre 2018, 9h00 à 17h00 www.adventsmarkt-trogen.ch

Festival du cinéma: Pantalla Latina
Le cinéma latino se remet en scène au cinéma Scala à St-Gall.
Du 21 au 25 novembre 2018
www.pantallalatina.ch

Manifestations au Centre d'information

Visites guidées publiques

Chaque premier dimanche du mois, 14h00 à 15h00
Prochaines dates:
2 décembre 2018 et 6 janvier 2019
autres visites guidées sur demande

Heures d'ouverture

Lundi à vendredi	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00
Dimanche	10h00 à 16h30

Prix des entrées

Adultes CHF 8.-
Groupes de plus de 10 adultes CHF 6.-
AVS/étudiants/apprentis CHF 6.-
Enfants de plus de 8 ans CHF 3.-
Familles CHF 20.-

Gratuit pour les membres du Cercle d'amis, du Cercle Corti, pour les marraines et les parrains de la Fondation Village d'enfants Pestalozzi ainsi que pour les membres Raiffeisen.

Contact

www.pestalozzi.ch/fr/centre-d-information
Tél. 071 343 73 12
besucherzentrum@pestalozzi.ch

| EN BREF

Mots cachés

Trouvez les dix mots et gagnez, avec un peu de chance, six rouleaux de bons du Népal pour envoyer vos messages personnels sur de l'organza doré. Toutes les bonnes réponses prendront part au tirage au sort de trois lots.

GAGNEZ



Six rouleaux de bons du Népal



Les mots à trouver sont:

DROITS, HONDURAS, LIBERTÉ, CONFÉRENCE, AVENT, DON, COURAGE, AMOUR, ETOILE, ESPOIR

U	S	T	S	E	T	O	I	L	E
H	L	I	T	Y	U	F	R	A	R
X	Z	L	I	B	E	R	T	E	I
U	R	U	O	M	A	J	T	Z	O
T	D	E	R	A	D	I	R	I	P
N	I	N	D	O	F	H	I	L	S
E	H	O	N	D	U	R	A	S	E
V	N	L	I	L	F	E	C	R	O
A	P	C	O	U	R	A	G	E	X
E	C	N	E	R	E	F	N	O	C

Date limite de participation: 29 novembre 2018
Retourner à: Fondation Village d'enfants Pestalozzi,
Mots cachés, Kinderdorfstrasse 20, 9043 Trogen.
Tout recours juridique est exclu.

| REVUE DE PRESSE

Sarganserländer, édition du 22 août

Une semaine d'émissions radiophonique

En septembre, la classe de sixième année de Walenstadt effectuera un camp d'une semaine au Village d'enfants Pestalozzi dans le cadre du projet radiophonique powerup-radio. Avant que les jeunes se transforment en journalistes, il faut pas mal de préparation.

Fritz und Fränzi, édition du 13 septembre

En collaboration avec la Fondation Village d'enfants Pestalozzi

«Nous avons notre mot à dire!»

Quand les enfants ont le droit d'exprimer et de défendre librement leur opinion à la maison, le ton peut parfois monter. Notre auteur pense que les parents doivent le supporter.

Appenzeller Zeitung, édition du 14 août

Multiples attractions

Le programme de la fête de l'été au Village d'enfants Pestalozzi avait de quoi réjouir jeunes et moins jeunes. L'après-midi était animé par Beni Thurnheer.



☒ Oui, je souhaite souscrire à un parrainage pour

- le Village d'enfants Pestalozzi
- l'Asie du Sud-Est
- l'Afrique de l'Est
- l'Europe du Sud-Est
- l'Amérique Centrale

Par ce parrainage, vous prenez une responsabilité et offrez à des enfants et des adolescents la chance d'un avenir meilleur et plus pacifique. Votre aide bénéficiera exclusivement à des enfants de la région que vous avez choisie. Par ailleurs, votre soutien nous permet également de planifier les projets à long terme et, ainsi, de réduire les charges administratives à un minimum. Un grand merci!

En tant que marraine ou parrain, je verserai chaque année au moins CHF 180.–

La contribution plus élevée que je souhaite verser: CHF _____

Prénom, nom

Rue, N°

NPA, lieu

Téléphone, e-mail

| IMPRESSUM

Publié par:

Fondation Village d'enfants Pestalozzi,
Kinderdorfstrasse 20, 9043 Trogen
Téléphone: 071 343 73 29, info@pestalozzi.ch

Rédaction: Veronica Gmünder
(responsable), Christian Possa,
Elisabeth Reisp

Photos: archives Fondation Village d'enfants Pestalozzi

Conception graphique et typographie:

one marketing, Zurich

Impression: LZ Print

Numéro: 06/2018

Parution: six fois par an

Tirage: 60 000 exemplaires (envoyé à tous les donateurs)

Abonnement: CHF 5.– (déduits du don)

